



RÉSEAU GERONTOLOGIQUE DE SANTÉ PARIS CENTRE SUD-EST

créé le 3 novembre 2005 (JO du 24/12/2005)
Président : Docteur Jean-Constantin AMADEI

BASSIN DE POPULATION

Les 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 13 et 14^{ème} arrondissements de Paris.
Soit une population totale de 509.603 habitants dont :

- Plus de 60 ans : 101.995 habitants (20,1% de la population).
- Entre 60 et 74 ans : 61.581 habitants.
- Plus de 75 ans : 40.404 habitants.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- **PLACE CENTRALE DU MEDECIN TRAITANT :**
 - reste le référent médical du patient et de sa famille,
 - est le prescripteur du Plan d'Intervention Personnalisé (plan de soins et plan d'aide),
 - un souhait : plus grande participation dans l'évaluation et la coordination.
- **MEMORYS NE SE SUBSTITUE PAS A L'OFFRE DE SOINS ET AUX SERVICES MEDICO-SOCIAUX ET SOCIAUX DEJA EN PLACE.**
- **LIENS PRIVILEGES AVEC LES PPE :**
 - dans le respect de la configuration de chaque PPE.
- **LIENS ET MUTUALISATION AVEC LES RESEAUX DE PROXIMITE.**

1. SIGNALEMENT AU RESEAU

PAR QUI ?

- Le médecin traitant.
- Les acteurs sociaux ou les professionnels de santé avec l'accord du médecin traitant.

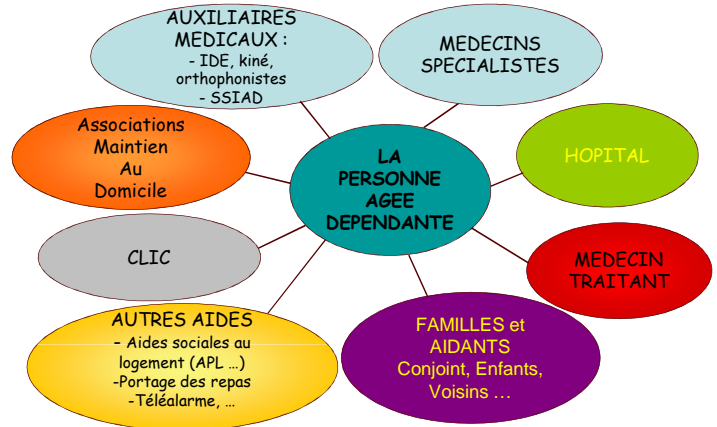
COMMENT ?

- Par fax (de préférence) : 01 45 89 91 01.
- Par tél. : 01 53 80 82 80.

2. VERIFICATION DES CRITERES D'ELIGIBILITE par l'équipe du réseau :

- CRITERES GEOGRAPHIQUES : 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 13, et 14^{èmes}.
- AGE : > 75 ANS (par dérogation < 75 ans).
- CRITERES MEDICAUX :
 - situation médico-sociale complexe rendant le maintien à domicile difficile,
 - nécessité d'une évaluation globale pluri-disciplinaire,
 - rupture socio-sanitaire (refus de soin),
 - poly-pathologie invalidante à l'origine d'une dépendance physique et/ou psychique.
- ACCORD DU MEDECIN TRAITANT si il existe.
- ACCORD DU PATIENT OU DU REFERENT LEGAL.

UN CONSTAT : UNE DIFFICULTE DE LA COORDINATION DES SOINS AU DOMICILE



LES OBJECTIFS DU RESEAU :

- Favoriser le Maintien à Domicile par la coordination des soins.
- Éviter les Hospitalisations.
- Participer à l'amélioration de la qualité des soins.

SES MISSIONS :

- Evaluation gériatrique afin d'établir le plan d'aide et de coordonner les soins à domicile en étroite collaboration avec nos partenaires.
- Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.
- Coordonner l'accès à une structure de soins à la demande du médecin traitant.
- Avis du spécialiste en gériatrie sur demande du médecin traitant.
- Soutien psychologique.
- Formation continue.

3. INCLUSION DANS LE RESEAU MEMORYS :

- EVALUATION GERIATRIQUE STANDARDISEE AU DOMICILE.
- REUNION DE COORDINATION PLURI-DISCIPLINAIRE : Gériatre, Psychologue, Médecin Traitant, Assistante Sociale, professionnels associatifs, PPE ...
- PLAN D'INTERVENTION PERSONNALISE TRANSMIS AUX DIFFERENTS ACTEURS INTERVENANT AUPRES DE LA PERSONNE AGEE.
- COORDINATION DU SUIVI (REEVALUATION) AU 1^{er} ET 6^{ème} MOIS.

3. NON INCLUSION DANS LE RESEAU MEMORYS :

REORIENTATION, INFORMATIONS.

QUELQUES CHIFFRES :

Nombre de signalements en 2006 et 2007 : 410 patients dont 132 hommes et 278 femmes.
Signalants : médecin traitant (20,0%), hôpital dont EIG (24,4%), PPE (9,1%), famille (9,1%), ...
Arrondissements : 5^{ème} (13,6%), 6^{ème} (12,8%), 13^{ème} (60,8%) et 14^{ème} (12,8%).
246 inclusions (60% des signalements) avec un délai moyen d'inclusion de 16 jours.
Patients : âge moyen à 83,6 ans et GIR moyen à 5,1.

File active : 156 patients.

12,2% d'hospitalisations programmées, et 12,6% de non programmées.
Nombre de sorties : 70 avec une prise en charge moyenne de 101 jours.